
Manifestation Ouverture Journées d'action bernoises 2015 en faveur de la santé mentale

Date 9 octobre 2015

Orateur Conseiller d'État Philippe Perrenoud

Collectivités publiques et employeurs : une responsabilité commune pour la santé mentale

Mesdames et Messieurs,

À mon tour de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à cette manifestation d'ouverture des Journées d'action bernoises en faveur de la santé mentale¹ !

Le Conseil-exécutif est heureux de vous accueillir au Rathaus, dans la salle qui est, depuis des siècles maintenant, le cœur politique de notre canton.

C'est à mes yeux davantage qu'un symbole. En inaugurant ici les journées 2015, nous disons que la santé mentale n'est pas qu'une question regardant l'individu concerné ; elle n'est pas non plus une préoccupation relevant seulement de la psychiatrie et du système de soins. Non, la santé mentale est un défi qui regarde la société dans son entier et nous reconnaissons que la politique a un rôle à jouer, une responsabilité à assumer, afin que la santé mentale soit à la fois préservée et améliorée.

C'est pourquoi je tiens d'entrée à vous remercier au nom des autorités cantonales :

- en premier lieu, bien sûr, vous toutes et tous qui avez organisé ces journées d'action et qui allez les animer ;
- ensuite également celles et ceux qui ont conçu la campagne nationale « Comment vas-tu ? », particulièrement le canton de Zurich, dont l'appui financier dès l'automne 2014 a été le moteur sans lequel elle n'aurait pu décoller ;
- et encore les professionnels de la santé mentale qui s'efforcent d'aller à la rencontre des patients, de leurs proches et des personnes intéressées en quittant le cadre de leur pratique clinique ;
- finalement, last but not least, bien au contraire, vous qui êtes responsable d'entreprise, employeur, acteur de l'économie et qui faites l'effort de vous intéresser de près à la santé mentale.

* * * * *

¹ Ndlr : Il est regrettable que, dans notre canton, ces journées ne soient organisées qu'en allemand, à l'une ou l'autre rare exception d'activité en français... <http://www.psychische-gesundheit-bern.ch/de/aktionstage/index.php>

Mesdames et Messieurs, l'appellation « santé mentale » est une pure litote.

Au fond, de quoi s'agit-il ? Qu'est-ce qui nous préoccupe ? De quoi chacune et chacun a-t-il peur, à certains moments de son existence ?

C'est le trouble mental que nous craignons – l'aliénation, la folie, la perte de soi.

Toutes et tous, nous espérons vivre longtemps et en bonne santé, sans accident ni maladie grave. Si la maladie survient, nous craignons bien tendu son emprise, qu'elle laisse des séquelles, qu'elle diminue massivement notre qualité de vie, au pis qu'elle nous emporte.

Mais la maladie fait au fond partie de la vie : nous nous sentons à même de lutter contre elle et, si nous ne pouvons la guérir, nous espérons toujours parvenir à nous en accommoder.

Rien de tel avec la maladie mentale.

La maladie mentale transforme notre moi – quand elle surgit, voici que je ne suis plus le même ; voici que les autres vont me regarder autrement ; et au pis je vais m'y perdre.

La peur des maladies mentales n'a pas vraiment reculé avec les progrès de la médecine ; ou alors un peu seulement.

L'histoire alimente cette peur. Il ne faut pas remonter bien loin dans les siècles pour rencontrer les traitements cruels – il n'y a pas d'autre terme – qui étaient infligés aux personnes perçues comme folles – à l'époque, on disait aliénées.

Ce n'est qu'à la fin du 18ème siècle qu'un Philippe Pinel obtient que l'on renonce à enchaîner les malades. Il est un des précurseurs de la psychiatrie moderne quand il affirme que les malades peuvent être compris ; et, s'ils peuvent être compris, ils peuvent alors être soignés plutôt qu'exclus.

Mais le chemin vers le soin qui respecte la dignité de la personne sera long. Ce n'est qu'au cours du 20ème siècle en effet, avec une accélération dès après la Deuxième guerre mondiale, que la clinique psychiatrique se libère de la dimension répressive propre à l'«institution asilaire», qui reposait largement sur l'enfermement et les traitements sous contraintes.

Ce passé douloureux explique pour un grande part la peur particulière qui est liée aux troubles mentaux, aux souffrances psychiques.

La personne touchée craint non seulement la perte de soi, mais aussi l'exclusion sociale. Il est donc parfaitement normal qu'elle s'efforce de cacher sa souffrance, de dissimuler ses troubles – elle hésite à consulter, elle évite d'en parler à son entourage et, bien sûr, elle fait tout pour qu'on ne remarque rien dans son environnement professionnel.

* * * * *

Réduire cette peur profonde liée aux troubles mentaux et la stigmatisation qui pèse encore sur les personnes malades, telle est la visée der Journées d'action bernoises en faveur de la santé mentale et de la campagne nationale « Comment vas-tu ? ».

C'est un objectif fondamental du point de vue de la politique de la santé.

L'Office fédéral de la santé publique estime qu'une personne sur six souffre dans notre pays de troubles psychiques – la proportion semble élevée, mais elle est recoupée par de nombreuses recherches et il faut garder en mémoire la diversité des troubles autant que la grande variabilité de leur intensité.

Les études concordent pour dire que, dans les pays industrialisés, entre un tiers et la moitié des personnes malades psychiquement restent sans traitement, faute de diagnostic ou parce qu'elles ne demandent pas l'aide du système de santé.

Je ne m'étendrai pas ici sur les diverses raisons de cet état de fait, mais il est clair que la peur et la stigmatisation que j'ai évoquées jouent un grand rôle ; je ne m'attarderai pas non plus sur les effets de cette absence de traitement dans l'existence des personnes concernées et de leur entourage – d'autres éminents orateurs l'exposeront certainement et la table ronde nous permettra d'y revenir.

Nous devrions toutefois tomber rapidement d'accord sur le constat suivant : nous ne faisons pas face ici à un phénomène marginal ; au contraire, son ampleur a un impact considérable non seulement sur la qualité de vie de notre société mais encore sur les performances dont notre société est capable.

Ces deux aspects – importance quantitative d'une part et impact qualitatif d'autre part – justifient pleinement que la promotion de la santé psychique devienne une priorité de la politique de la santé et que les collectivités publiques renforcent leur engagement dans ce domaine.

Le Conseil fédéral ainsi que les directrices et directeurs cantonaux de la santé en sont conscients et ne ménagent pas leurs efforts.

* * * * *

En cette année, la campagne met l'accent sur la dimension de la santé psychique au travail.

C'est un enjeu de la plus haute importance et j'apporte mon ferme appui à toutes celles et tous ceux qui s'engagent dans cette ligne.

En tant que social-démocrate, vous le savez bien, Mesdames et Messieurs qui venez du monde des entreprises et de l'économie privée, je suis souvent critique vis-à-vis des milieux de l'économie. Et vous reconnaîtrez que vous me le rendez bien.

Cela étant, en tant que social-démocrate, je suis aussi profondément attaché à un véritable partenariat social, reposant sur une confiance réciproque et la volonté d'avancer ensemble au service de l'intérêt général.

Dans cette ligne, il n'y a pas à mes yeux d'antagonisme insurmontable entre les entrepreneurs et les collectivités publiques.

Certes, les intérêts défendus sont souvent divergents, mais nous avons appris, tout au long de l'histoire démocratique de notre pays, que la Suisse va mieux quand les collectivités publiques et les entreprises coopèrent étroitement et que la Suisse va moins bien quand l'économie et l'État ne s'entendent pas.

Ensemble, nous avons pris conscience, ces dernières années, que la santé psychique est un des facteurs qui contribuent à la prospérité de notre pays ; elle est même un facteur clé.

Il en va de notre responsabilité commune de promouvoir la santé psychique, d'en prendre soin, de prévenir ce qui la menace.

En tant qu'employeurs, vous pouvez faire beaucoup en faveur de la santé au travail – c'est vous qui disposez des moyens permettant d'influencer directement les conditions de travail.

En tant qu'employeurs, vous pouvez prendre des initiatives, bien adaptées aux spécificités de votre entreprise, pour aborder le thème des maladies psychiques – par exemple convaincre les personnes que vous employez qu'on peut en parler et que des appuis peuvent leur être apportés, sans qu'il faille craindre immédiatement de perdre son emploi.

En tant qu'employeurs, vous pouvez aider à ce que les troubles psychiques puissent être reconnus plus tôt – par exemple en formant vos cadres à en identifier les symptômes possibles et à proposer aux personnes concernées un dialogue respectueux.

En tant qu'employeurs, vous jouez encore un rôle fondamental quand il s'agit de réintégrer des personnes qui, du fait d'une maladie psychique, ont dû interrompre pour un temps leur engagement professionnel – par exemple, au sortir d'une phase de burn-out ou de dépression grave, la reprise du travail est toujours difficile, liée à l'angoisse d'échouer : un allègement adéquat de la pression et un accompagnement spécifique peuvent être un soutien précieux qui complètent l'aide thérapeutique que votre employé reçoit à l'extérieur de l'entreprise.

* * * * *

Mesdames et Messieurs, c'est donc par un appel que je m'en vais terminer.

Il y a quelques jours, le Forum économique mondial a désigné notre pays, pour la septième fois consécutivement, comme étant l'économie la plus compétitive du monde.

Son rapport souligne en particulier notre capacité d'innovation, le très haut niveau de la formation et de la recherche, la grande qualité des infrastructures ainsi que le bon climat des relations entre employeurs et personnes employées, une dimension centrale du partenariat social que j'évoquais tout à l'heure.

Sans ouvrir un débat sur le sens de cette compétitivité – débat qui est nécessaire quand on voit la progression de certaines inégalités et la gravité des dommages portés à notre environnement, mais débat qui n'est pas l'objet de notre rencontre –, mettons davantage au centre de notre compétitivité l'être humain, ses besoins existentiels, ses fragilités, sa santé.

En brisant le tabou qui pèse encore sur les maladies psychiques, en mettant un terme à la stigmatisation qui menace toujours les personnes souffrantes sur le plan psychique, en favorisant un dialogue ouvert sur la santé psychique et ce qui la met en danger, dans l'existence quotidienne comme dans le monde du travail, nous pouvons, j'en suis convaincu, apporter ensemble une contribution précieuse au développement durable de notre pays.

En vous réitérant mes remerciements pour votre venue au Rathaus aujourd'hui et en vous souhaitant des rencontres fructueuses à l'occasion de ces journées d'action 2015, je vous remercie de votre bienveillante attention.